



Les cahiers de l'Histoire Sociale CGT de Snecma/Groupe SAFRAN

94 rue Jean Pierre Timbaud 75011 PARIS



Cahier n° 45 de décembre 2024

Une entreprise sans passé est une entreprise sans avenir

Page 2

Edito

par *Thierry SOVY*



Pages 3 & 4

Exposition et vernissage
par *Maud CHALON*



Page 5

L'histoire de nos adhérents

- ✓ Lucien ESQUILAT a 90 ans
- ✓ Bernard COPIN nous a quittés
- ✓ Prochaine AG le **12 mars 2025**

Page 6

La bataille politique et syndicale pour l'A200 bi CFM 56

par *Jean-Louis CAILLOUX*

Page 7

Du salaire sociabilisé à la TVA sociale : danger !!

par *Thierry SOVY*

Page 8

L'AHS Snecma/Safran exposait au 7^{ème} Salon du livre d'histoire sociale le 5 novembre 2024 à Montreuil
par *Maud CHALON*

EDITO par Thierry SOVY

Encore quelques jours et l'année 2024 se terminera. Nous entrerons dans une nouvelle ère en espérant que celle-ci soit plus joyeuse et conquérante.

En septembre 2025, notre association aura 20 ans d'existence. Durant ces 20 ans, nous avons abordé les questions du passé vécu dans nos entreprises respectives : Gnome et Rhône, SNECMA aujourd'hui SAFRAN . Notre but n'a pas été ni n'est de vouloir donner des leçons aux nouvelles générations mais simplement de faire profiter de nos expériences antérieures d'actions et de luttes afin d'améliorer nos conditions de vie et de travail.

*Depuis de nombreuses années le patronat et les gouvernements successifs ont décidé de s'attaquer à ces conquies obtenus à la libération de 1945, concrétisés par le **C**onseil **N**ational de la **R**ésistance dont le nom a été bafoué par E. Macron au service des banques et de la finance.*

Le gouvernement Barnier, avec la complicité de l'extrême droite, était chargé de finir le travail du macronisme. Le gouvernement Barnier lors du vote du PLFSS 2025, n'ayant pas reçu l'aval de la majorité des parlementaires a donc décidé d'appliquer le 49 3. La motion de censure déposée par le NFP a été adoptée à la majorité absolue, une première depuis 1962. Le gouvernement Barnier est tombé. Mais rien n'est encore gagné. Le budget de la Sécurité sociale (PLFSS) devra donc être discuté à nouveau en tenant compte cette fois de ce que veut la majorité des Français.

Chaque année, 175 Md€ d'aide sont versés aux entreprises sans ciblage, sans contrepartie et sans évaluation ce qui représente un tiers du budget de l'État. C'est là qu'il faut taper.

Notre rôle n'est-il pas d'éclairer, à partir de ce que nous avons vécu dans nos établissements et entreprise à notre époque (différente selon l'âge de notre départ à la retraite) sur les luttes menées pour l'amélioration de nos conditions de travail, pour le maintien et l'augmentation du pouvoir d'achat, pour la réduction du temps de travail. C'est bien toutes ces questions qui sont à l'ordre du jour.

C'est pourquoi le Bureau de l'AHS Snecma/Safran appelle chacun de ses adhérents de réfléchir sur son expérience dans son entreprise respective pour nous faire connaître cette expérience en nous décrivant cette dernière par écrit avec des photos si vous en détenez. Nous les publierons dans nos prochains Cahiers.

Rappelons que notre prochaine Assemblée Générale se déroulera le 12 mars 2025 à l'Union Fraternelle de la Métallurgie au 94, rue Jean Pierre TIMBAUD Paris 11^{ème} où nous aurons l'occasion de célébrer l'anniversaire de nos vingt ans d'existence.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Les 50 ans de CFMI au CSE SAFRAN CORBEIL par Maud CHALON
L'histoire des luttes du CCE et des salariés soutenus par la CGT pour que
Snecma entre dans l'ère de l'aéronautique civile



Cette année 2024 est marquée par les 50 ans de CFMI et l'extraordinaire succès technico commercial du turboréacteur CFM 56.

Notre AHS Snecma Safran s'est attachée à fêter l'histoire sociale des femmes et des hommes « les Snecma » sans qui il n'y aurait peut-être pas de groupe SAFRAN aujourd'hui.

Leur clairvoyance pour préparer l'avenir de l'aéronautique civile à la sortie de la guerre, de nombreuses luttes mettant en exergue leurs savoirs, leurs outils de production, la haute technicité de notre entreprise ont abouti au succès mondial que nous connaissons.

C'est l'histoire sociale de ces salariés que nous avons présentée au CSE Corbeil les 2 et 3 octobre 2024 au travers :

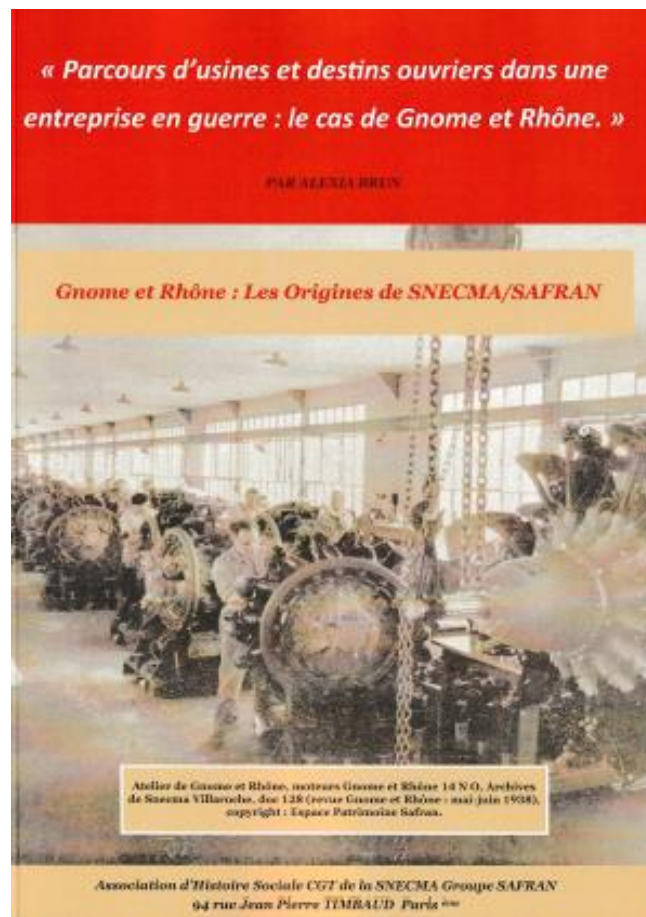
- ✓ **d'une exposition** les « Destins ouvriers dans une Industrie en guerre 1939 - 1945 le cas de l'usine Gnome et Rhône ».



inspirée du **livre écrit par Alexia BRUN** qui, après 2 ans de recherches dans les Archives Nationales et celles de Safran Villaroche, présente l'histoire sociale des salariés de Gnome et Rhône dans une entreprise en guerre.

Ils sont nos prédécesseurs dans cette histoire sociale que nous aurions pu intitulée « De Gnome et Rhône à Safran ».

La brochure **L'histoire sociale du CFM 56** réalisée par **Henri SOUQUES** était offert aux visiteurs ainsi que nombre de nos Cahiers de l'Histoire.



Photos MC

Deux jours d'exposition au cours desquels nous avons pu apprécier l'intérêt que portent les salariés à l'histoire de leur entreprise.

L'AHS remercie les camarades actifs de la CGT, les élus, la Direction du CSE et ses salariés ainsi que les intervenants qui nous ont permis de réaliser ce projet.

A nos lecteurs (salariés actifs ou retraités, Snecma/SAFRAN ou non) :
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre notre Association pour acquérir des ouvrages et/ou participer à la pérennité de l'histoire sociale, activité passionnante.

HISTOIRE DE NOS ADHÉRENTS

Bernard COPIN nous a quittés !

Bernard nous a quittés le 7 octobre 2024. Il était entré à SNECMA en 1956 à KELLERMANN.

C'était un homme plein de convictions syndicales, très discret en étant engagé dans la vie de tous les jours. Il a su marquer la vie de ceux qui l'entouraient par son amitié, sa fidélité et son engagement. Militant actif, il était responsable syndical, délégué du personnel et membre du CHSCT. Il a toujours défendu les droits de ses collègues et était très attaché à l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité au travail. Pour se ressourcer il pratiquait le vélo et la course à pieds.

© Association d'histoire sociale
CGT de la SNECMA

Il était un passionné qui participait à beaucoup d'épreuves sans chercher à se vanter. Bernard était de tous les combats, était très généreux et avait un sens de la camaraderie digne de son organisation la CGT.

Très bel anniversaire, Lucien ESQUILAT

2025 sera marqué par un événement important car nous célébrerons les 20 ans d'existence de notre Association d'Histoire Sociale SNECMA/SAFRAN.

Lucien ESQUILAT (90 ans en 2024) fait partie de cette équipe de bâtisseurs avec Serge BOUCHENY, Claude GODART, Jean Pierre ELBAZ et Michel GASNIER.

Ils ont tout fait pour que personne n'oublie ce qu'ils ont vécu durant leur vie professionnelle.

En 2011, Lucien a écrit un texte toujours d'actualité que nous vous livrons à la réflexion en adressant l'hommage qui lui est dû.



(On voit sur la photo de gauche Lucien et Bernard en stage CHS-CT à COURCELLE en 1962



Notre mémoire de salarié de la Snecma par Lucien ESQUILAT.

Nous rappelons qu'elle est plus ou moins longue selon l'âge de nos camarades de l'institut d'histoire sociale. Dans notre 21e siècle on met en avant les résultats techniques, économiques, ce qui est important en soi, passant sous silence ceux qui sont derrière des variables d'ajustement comme on dit côté patronal.

La dimension principale pour nous ce sont les femmes, les hommes qui ont contribué à ces réalisations et ces prouesses techniques comme l'évolution de l'aviation par exemple. Pour nous syndicalistes à la CGT les salariés de la Snecma sont plus que des rouages techniques, économiques au service du capital. Les luttes menées par la CGT ont permis de placer les travailleurs dans le processus de l'entreprise sans toujours y réussir en maintenant la pression au fil des jours.

Les luttes d'hier ont autant façonné la Société que la technique dont on nous rabat les oreilles à travers les médias. Ce travail d'histoire des luttes donne, explique le chemin pris à travers les réflexions des années 1940 1950 60 etc... « ne serait-ce que pour en arriver au moteur civil, résultat des luttes de la CGT. » Notre priorité à travers nos petits Cahiers est de redonner cette mémoire vivante sans laquelle on ne peut avancer « sans mémoire on est comme un enfant ». Nous essayons de faire passer cette mémoire à vous qui nous suivez, c'est un lien qui nous relie à vous sachant que l'histoire ouvrière du 21ème siècle est très liée à celle du 20e, ne serait-ce que par le programme du Conseil National de la Résistance de 1945 qui a plus ou moins engendré la Snecma, la sécurité sociale, les comités d'entreprise, la retraite à 60 ans.... Ah si les travailleurs pouvaient éliminer de leur tête de syndicaliste, les capitalistes, les actionnaires, ils n'en seraient que plus heureux. Donc faisons tout pour garder cette mémoire entre les anciens et les actifs d'aujourd'hui, chacun irriguant de ses idées le mouvement social.

La bataille politique et syndicale pour l'A200 BI-CFM56 par Jean Louis CAILLOUX



L'action politique et syndicale pour une industrie civile du moteur pour l'aéronautique nationale est une lutte qui s'étale depuis 1944 sous l'égide de Charles TILLON et à un moment où la CGT était puissante, jusqu'au point singulier de lancement de A 320 bi-CFM 56 annoncé par le ministre communiste Charles Fiterman en 1984.

Pour nous les militants, ce fut un succès en termes de luttes pour développer l'activité civile, les investissements en dépenses pour l'emploi. Il faut dire que j'y ai consacré beaucoup de mon temps entre 1963 date de mon entrée à SNECMA Suresnes et mon licenciement final en 1997 coïncidant avec l'âge de la retraite.

Toute cette période d'action fut aussi un moment où pour élever la qualification et les salaires, il fallait investir dans le personnel et au final le volume des salaires dans la valeur ajoutée a grandi. Un PDG aussi peu social que René RAVAUD dût s'y résoudre.

Nous connaissons la suite faite de luttes permanentes.



Amis lecteurs : pour connaître l'intégralité de cet article composé de 5 pages passionnantes racontées par Jean-Louis CAILLOUX :

→ clic sur [La bataille politique et syndicale pour l'A200 bi-CFM56](#)

OU

→ scanne



Le **salaire brut** est composé d'une **part dite socialisée** qui traduit le caractère collectif de la « relation travail » gagné grâce aux luttes sociales. Cette part alimente la solidarité nationale sous forme de prestations auxquelles ont droit les salariés et leurs familles dans le but de couvrir les événements inhérents à l'existence (maladie, famille, accident du travail, chômage, retraite...).

C'est bien du salaire qui nous sera reversé tout au long de notre existence sous forme différée en Allocations Familiales, Chômage, Sécurité Sociale, CRP Prévoyance, Re- traite, ARRCO, AGIRC etc....

salaire brut - **part socialisée** = **Salaire net**
(avant prélèvement des impôts à la source)

A partir du **salaire brut**, un % appelé couramment « charges patronales » est calculé pour que les chefs d'entreprises participent également à la solidarité nationale issue de la valeur ajoutée du travail. **C'est la part patronale.**

Cette **part patronale** est sans cesse remise en cause depuis sa création en 1945 : par exemple exonération pour toute rémunération inférieure à 1,6 Smic.

Rappelons qu'au début du 19ème siècle, les ouvriers se sont organisés pour créer des **caisses de solidarité et de secours**, c'est à dire mettre dans un pot commun

Pour ceux qui souhaitent connaître la véritable histoire de la Sécurité Sociale : voir le projet d'ordonnance organisant la Sécurité Sociale présenté par Georges BUISSON de la CGT le 24 juillet 45 qui prévoyait que la cotisation serait totalement à la charge de l'employeur et l'art. 32 de l'ordonnance définitive du 4 octobre 1945 qui coupera la poire en deux. Le taux de la cotisation sera de 12 %. Une moitié à la charge de l'employeur, et l'autre à la charge du salarié.

À suivre...

une partie de leur salaire pour créer une solidarité entre eux. Celui qui tombait malade ou qui était blessé au travail était indemnisé par cette caisse.

De ce jour et à travers les deux derniers siècles, la bataille pour les salaires est devenue la bataille pour le maintien du pouvoir d'achat mais aussi pour les besoins vitaux des salariés tels se loger, se soigner, se nourrir et pouvoir s'assurer de continuer à vivre lorsque la vieillesse ou l'invalidité nous conduit à une incapacité de travailler.

C'est ce principe de solidarité qui a abouti en 1945 à la création de la **Sécurité Sociale.**



Ce principe n'a rien à voir avec ce que souhaitent le patronat et certains politiques aujourd'hui en voulant imposer par la loi la **TVA sociale** qui, si ce projet passe, cassera ce principe de solidarité permettant à chacun de se soigner, avoir une retraite etc... .

7^{ème} SALON DU LIVRE D'HISTOIRE SOCIALE
5 NOVEMBRE 2024
AU SIEGE DE LA CGT MONTREUIL
par Maud CHALON



Il est 8 h 55. Robert FOURMENTAL et Maud CHALON ont terminé l'installation du stand AHS près de celui de l'IHS Métallurgie. Bientôt rejoints par Serge BOUCHENY, nous virevoltons de stand en stand où les IHS départementaux, les Éditeurs sont prêts pour présenter et vendre leurs ouvrages.

Une ambiance passionnée autour de l'Histoire Sociale souvent racontée par branche professionnelle mais avec la même ferveur : les luttes menées, voire gagnées par les travailleurs.

Un brin de nostalgie, des échanges au fil des rencontres sur la politique, les camarades, les changements dans le monde du travail, des débats et hop, il est déjà temps de quitter ce 7^{ème} Salon plutôt dédié aux professionnels qu'au public.



Photo MC

L'AHS vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année

Adhésion 2025 AHS CGT Snecma/Safran

- Adhésion annuelle individuelle : 22 €
- Adhésion annuelle groupe ou association : 82 € ou plus
- Règlement par chèque à l'ordre de AHS CGT SNECMA

à adresser à Maud CHALON 16 Chemin de la cave au Renard 91540 ÉCHARCON



NOM Prénom.....

Adresse

Code Postal VILLE.....

Adresse mail@.....

Téléphone



Mise en page et publication
 Maud CHALON - Thierry SOVY
 ISSN n° 2112-2091

Association d'Histoire Sociale C.G.T.
Snecma/groupe SAFRAN
 94 rue Jean Pierre Timbaud 75011 PARIS

